



**Table de concertation
des Forums Jeunesse
régionaux du Québec**

**Jeunesse, agriculture et agroalimentaire :
à la clef du développement régional**

Déposé par :
La Table de Concertation des Forums Jeunesse Régionaux du Québec
(TCFJRQ)

À :
La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

9 juin 2007

Sommaire

- Présentation de la TCFJRQ, page 3
- Contexte, page 4
- La relève agricole et la formation de la main-d'œuvre, page 5
- L'agriculture, l'agroalimentaire et la régionalisation, page 9
- L'importance de l'innovation régionale et de la promotion des produits régionaux, page 10
- Conclusion, page 11

Présentation de la TCFJRO

La Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRO) a été créée en 2002 à la suite du besoin et de la volonté des Forums jeunesse régionaux d'avoir un lieu commun de concertation et de formation en soutien à leur travail en région. La TCFJRO offre à ses membres un lieu de partage d'expertise, de transfert d'information ainsi qu'un lieu de mobilisation entourant les questions qui concernent les jeunes.

La TCFJRO est composée de tous les Forums jeunesse régionaux du Québec. Il existe un Forum jeunesse dans toutes les régions administratives du Québec, dont deux spécifiques pour les nations Cri et Inuit et trois en Montérégie, pour un total de 21.

Dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, les Forums jeunesse régionaux se sont vus donner les mandats suivants :

- Favoriser la représentation des jeunes en région.
- Encourager et maintenir la concertation des représentations jeunes en région avec les partenaires locaux et régionaux.
- Exercer un rôle conseil en matière de jeunesse.
- Favoriser la participation citoyenne des jeunes.
- Supporter, par le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), des actions jeunesse structurantes (AJS) ainsi que des projets locaux et régionaux.
- Participer à l'élaboration du plan quinquennal de développement de la région (en collaboration avec leur CRÉ respective) afin d'assurer une participation des jeunes à la vie démocratique.
- Participer à la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009.

Sous l'impulsion de la TCFJRO, les Forums jeunesse régionaux se rencontrent 4 fois par année afin d'assurer le partage d'information entre les forums pour en maximiser la cohérence et l'impact des interventions. De plus, ces rencontres sont des moments où les Forums évaluent leurs réalisations par rapport aux objectifs gouvernementaux.

Notre organisation a pour mission de concerter ses membres et de présenter leurs préoccupations et leurs orientations collectives en matière de jeunesse et de développement régional ainsi que de promouvoir leurs intérêts communs.

Contexte

En 2007, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec (CAAAQ) a amorcé une importante consultation nationale. La TCFJRQ s'est sentie interpellée par ce dossier, au cœur du développement régional par et pour les jeunes. La TCFJRQ soumet donc aujourd'hui ses réflexions et ses recommandations à la CAAAQ.

Consciente des réalités et spécificités régionales de ses membres, la TCFJRQ a axé ses efforts de réflexion sur trois grands thèmes, soit :

- La relève agricole et la formation de la main-d'œuvre;
- L'agriculture, l'agroalimentaire et la régionalisation; et
- L'importance de l'innovation régionale et de la promotion des produits régionaux.

Quatre Forums jeunesse régionaux ont collaboré à l'élaboration de ce mémoire, soit le Forum jeunesse du Centre-du-Québec, le Forum jeunesse de la région de Québec, le Forum jeunesse de l'Estrie et le Forum jeunesse Laval. Ce mémoire a été soumis à l'ensemble des Forums jeunesse régionaux et adopté à majorité par résolution le 9 juin 2007.

La relève agricole et la formation de la main-d'oeuvre

Le problème de la relève en agriculture se présente en deux volets : celui de **l'accès à la propriété** et celui de la **main-d'oeuvre**.

Accès à la propriété

« Depuis quelques années, l'agriculture des pays industrialisés fait face à un fâcheux paradoxe, soit celui d'avoir une agriculture forte s'appuyant sur des fermes familiales, imposantes certes, mais de plus en plus fragiles. Dans ce contexte, les capacités d'adaptation de la ferme familiale et notamment l'établissement de la relève agricole deviennent des défis importants pour le secteur agricole. [...] Or il semble qu'il soit de plus en plus difficile de s'établir, mais aussi de demeurer dans le secteur agricole sur les entreprises familiales; une étude réalisée par Perreault (1994) soulignait d'ailleurs que près de 70 % des entreprises familiales ne passaient pas le cap de la seconde génération, d'où l'importance de questionner l'insuccès entourant l'établissement en agriculture. Sans compter qu'avant de réussir sur l'entreprise et par là participer au développement local et régional, il faut réussir l'installation.¹ »

Bien que datant de 1999, ce constat est toujours d'actualité. En plus de devoir faire face aux lois du marché, les jeunes agriculteurs désireux de faire l'acquisition de la ferme familiale doivent affronter de nombreuses embûches, qui risquent fort de les décourager. Et que dire de ceux qui veulent accéder à une exploitation agricole, si petite soit-elle, sans avoir un lien familial avec un agriculteur? Le défi est de taille! Le transfert entre les générations demeure l'une des formules les plus répandues pour assurer la continuité des entreprises agricoles. On remarque toutefois que les ressources dédiées à l'accompagnement dans le transfert des entreprises agricoles se sont concentrées principalement sur l'aspect économique du transfert, laissant en plan l'importance des relations humaines lors d'un tel événement. Il arrive pourtant que l'établissement de la relève se fasse difficilement ou échoue à cause de facteurs humains en plus des facteurs économiques. Par exemple, une étude parue en 2000 et citée par l'UPA et la Fédération de la relève agricole du Québec (Parent, Jean et Simard)², a analysé 40 projets d'établissement en agriculture. Parmi les principales causes d'abandon dans un transfert d'entreprise agricole, on remarque entre autres :

- Une vision ou une orientation opposée de l'avenir de la ferme entre les partenaires du transfert.
- La méfiance du cédant envers son successeur.
- Une communication difficile entre les personnes impliquées.
- Une vision aliénante du métier d'agriculteur transmise par le père et appropriée par les enfants.
- La difficulté du cédant à déléguer ou partager les responsabilités stratégiques.
- Le manque de formation et de préparation de la relève.

¹ PARENT, Diane, « Les facteurs d'insuccès à l'établissement sur la ferme familiale ou... Comment se fait-il que ça n'a pas marché ? », 1999.

² UPA et FRAQ, Rapport d'orientation sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec : une alliance entre les générations pour une agriculture à dimension humaine, 2004, p. 10

Lorsque le transfert ne s'effectue pas entre les générations familiales, les difficultés sont très grandes pour les jeunes car ils ne disposent pas d'un accès au patrimoine familial. Les programmes actuels sont plutôt basés sur un modèle de transfert parent-enfant et sont moins adaptés aux besoins particuliers de ce type de relève. À cet égard, l'étude de Parent, Ouellet et Perrier (2004)³ évoque certaines difficultés particulières à l'établissement de la relève agricole non apparentée. Par exemple, en comparant les échantillons de deux études sur l'établissement de la relève agricole, on a remarqué que la relève, qu'elle soit familiale ou non, a sollicité à 90 % l'aide de ressources professionnelles. Par contre, le taux de satisfaction à l'égard de ces services était nettement moindre chez la relève non familiale. On note également que la relève non apparentée semble devoir frapper à plusieurs portes pour trouver des réponses à ses questions. Par ailleurs, on a remarqué une grande différence dans les modes d'acquisition et les montages financiers des deux groupes. Il en ressort que, bien que l'apport financier des parents soit important pour les deux types de relève, la relève non apparentée doit convaincre les institutions financières d'investir des sommes considérables dans le projet et doit chercher diverses sources de financement pour arriver à réaliser son montage financier. De plus, les parents des jeunes constituant ce type de relève doivent souvent se porter garants de leurs enfants pour une entreprise qui leur est tout à fait étrangère.

La TCFJRQ croit qu'un Québec habité et animé de ses jeunes a besoin d'une agriculture vivante, forte et diversifiée. Le manque d'intérêt des jeunes envers l'agriculture et les trop grandes contraintes réglementaires auxquelles font face ceux qui s'y intéressent contribuent en partie à l'exode des jeunes des milieux ruraux et donc, à leur baisse démographique et à la baisse de la culture entrepreneuriale si essentielle au développement des régions.

La formation de la main-d'œuvre

De nombreux défis se posent pour la formation de la relève agricole. En effet, bien que plus de 25 institutions au Québec offrent une formation spécialisée en agriculture, une diminution généralisée du nombre d'inscriptions se fait sentir depuis 2000⁴.

Toutefois, selon le Profil de la relève agricole au Québec 2000, le niveau de scolarité de la relève identifiée augmente constamment depuis 1993. En effet, près de la moitié des jeunes (47 %) de cette relève étaient titulaires d'une formation en agriculture, soit presque trois fois plus qu'en 1993. Toutefois, malgré ces progrès importants, 14 % des jeunes de la relève agricole identifiée n'étaient titulaires d'aucun diplôme, peu importe le domaine, comparativement à 25 % en 1993. Pour l'année scolaire 2003-2004, on dénombrait 1 200 jeunes inscrits à temps plein à un programme menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles lié à la production agricole, ce qui représente une diminution de 14 % depuis 1998-1999. Les jeunes agriculteurs rencontrés semblent conscients de l'importance d'être bien formés pour réussir en agriculture. Toutefois, cet intérêt ne semble pas se refléter

³ Parent, Ouellet et Perrier, Établissement en agriculture de la relève non familiale : trajectoires et facteurs de succès et d'insuccès, TRAGET Laval, Université Laval, 2004

⁴ Politique jeunesse, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Volet Établissement et relève agricole, 2004, page 43.

dans le nombre d'inscriptions conduisant à un CES en agriculture. Au total, ce nombre a diminué de 30 % entre 1999 et 2003⁵.

La relève agricole est de plus en plus scolarisée, mais une mince tranche de cette relève ne possède donc aucun diplôme. Dans un monde où les technologies prennent de plus en plus de place, il importe de compter sur une relève formée en agriculture.

Malgré l'importante offre de formation et les campagnes de valorisation des métiers professionnels, les employeurs du secteur agricole et agroalimentaire font face à de sérieuses difficultés de recrutement. Méconnus des jeunes et peu valorisés, les métiers liés à l'agriculture et à l'agroalimentaire, connaissent une faible popularité.

En matière de développement régional, les jeunes doivent prendre leur place. C'est la même chose en agriculture. Les jeunes doivent prendre conscience de l'importance de l'agriculture dans leur vie et du rôle qu'ils pourraient jouer dans ce secteur.

Tous les acteurs du milieu doivent faire preuve d'innovation afin d'améliorer la compétitivité des entreprises dans le contexte de la mondialisation des marchés et de la pénurie de main-d'œuvre.

À ce chapitre, la TCFJRO recommande...

Relève agricole

1. Une révision du système de quotas afin de favoriser une reprise d'entreprise plus facile, particulièrement pour les jeunes qui ne sont pas issus du milieu et qui n'ont pas accès au patrimoine familial.
2. L'instauration, dans toutes les régions où se pratique l'agriculture, d'un système d'accueil personnalisé pour tous les jeunes qui veulent œuvrer dans le milieu agricole, qu'ils proviennent ou non du milieu.

Formation de la main-d'œuvre

3. La promotion et la valorisation des métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin de faciliter le recrutement.
4. Le développement de formules novatrices d'enseignement, telles que les Maisons familiales rurales.
5. L'établissement d'un processus de reconnaissance des acquis, surtout pour les jeunes issus du milieu agricole.
6. L'instauration d'un cours d'introduction à l'agriculture dans les programmes de formation (pour les jeunes non issus du milieu agricole).
7. L'instauration d'un accueil personnalisé des jeunes afin de les informer sur les services et aides personnalisés à l'établissement en agriculture.
8. La promotion du partage de savoir entre les jeunes et les agriculteurs d'expérience par des programmes de stages en milieu agricole ou de mentorat (comme par exemple le programme de cybermentorat Academos – www.academos.qc.ca)
9. La promotion de la formation continue auprès des agriculteurs déjà établis, afin de leur permettre d'échanger et de se garder à la fine pointe de la technologie dans leur domaine.

⁵ Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2004, pages 43 à 45.

Et pourquoi pas...

Le programme PRIMOS signifie Partenariat régional pour l'intégration de la main-d'œuvre en santé.

Ce programme consiste à réunir les institutions d'enseignements de tous les ordres qui offrent des formations en santé, ainsi que les employeurs potentiels des jeunes diplômés. Ainsi, ce programme vise les objectifs suivants :

- Faire la promotion des métiers de la santé auprès des jeunes.
- Dès le début de la formation, mettre les jeunes en contact avec les milieux afin qu'il expérimentent tôt les réalités de leur futur métier.
- Faciliter l'accès aux stages et aux emplois d'été pour les étudiants.
- Faciliter le passage entre le DEP, le DEC et le Baccalauréat.
- Créer un contact, durant les études, entre les futurs diplômés et les employeurs potentiels de la région.

Ce programme qui a d'abord été mis sur pied pour permettre une meilleure rétention de la main-d'œuvre en santé semble très prometteur et peut aussi s'adapter à d'autres régions ou secteurs d'activités. D'ailleurs, en Estrie, le milieu manufacturier étudie la possibilité d'adapter ce programme à sa réalité. Pourquoi pas le monde agricole?

L'agriculture, l'agroalimentaire et la régionalisation

L'agriculture et l'agroalimentaire sont intrinsèquement liés au développement des régions du Québec et il faut voir l'avenir de ce secteur comme imbriqué dans une dynamique régionale de développement.

Parmi les Forums jeunesse régionaux, 3 ont signé une action jeunesse structurante (AJS) dans le domaine de l'agriculture. Certains forums ont jumelé leur action à celle de leur Conférence régionale des élus (par l'entremise d'une entente spécifique) alors que d'autres ont initié la démarche.

L'agriculture et l'agroalimentaire doivent viser le développement des communautés et l'occupation dynamique du territoire du Québec par les jeunes, en misant sur la diversité et la particularité des régions. Les actions jeunesse structurante et les ententes spécifiques sont des façons novatrices d'adapter les interventions et de développer avec tous les partenaires une vision commune du développement régional. Elles permettent également aux jeunes de s'approprier les enjeux de leur milieu et d'adopter des actions concrètes pour y faire face. Les actions jeunesse des forums régionaux ont permis de cibler des enjeux tels que l'établissement des jeunes en région, la relève artistique ou encore la participation citoyenne. En Mauricie, dans le domaine agricole, une AJS a mené à la mise sur pied d'une Maison familiale rurale.

Les organismes régionaux doivent avoir une plus grande influence sur le développement de leur agriculture régionale. À l'instar des Forums jeunesse qui invitent les jeunes à prendre leur place sur les différentes instances et à dynamiser leur milieu, les instances régionales doivent également pouvoir prendre leur place et dynamiser leur milieu.

Il faut permettre aux acteurs régionaux, y compris les Forums jeunesse régionaux de se concerter. Avec les nombreuses problématiques auxquelles le monde de l'agriculture et de l'agroalimentaire doivent faire face, le dynamisme des régions ne pourra qu'être bénéfique et contribuera à trouver des solutions novatrices.

À ce chapitre, la TCFJRO recommande...

10. La promotion des approches régionales.
11. L'utilisation des actions jeunesse structurantes et des ententes spécifiques afin d'adapter l'action aux réalités régionales des jeunes agriculteurs et travailleurs de l'agroalimentaire de chaque région.
12. L'arrimage des actions du Pacte rural (qui sont excellentes en soi) aux actions voulues par le MAPAQ pour donner un plein pouvoir aux régions, dans leur développement agricole et en faire la promotion.
13. La mise en place un système (subventions, représentation syndicale, etc.) capable d'encourager l'agriculture sous toutes ses formes, allant de l'agriculture vivrière à celle de haute production, en passant par l'agriculture biologique. L'agriculture comme mode de vie, comme occupation du territoire, comme incitatif à rester en région serait de la sorte valorisée.
14. Le développement de projets innovateurs qui diversifient les possibilités d'établissement en agriculture.

L'importance de l'innovation et de la promotion des produits régionaux

Le monde de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec a su démontrer, face à la concurrence étrangère, énormément d'innovation et de savoir-faire. Mais deux obstacles de taille se présentent à eux : la difficulté de se faire connaître et reconnaître.

À l'heure où les jeunes désertent le monde de l'agriculture et de l'agroalimentaire et où les régions tentent par des moyens originaux de promouvoir leurs attraits, il est plus que temps que les institutions régionales, les consommateurs et les jeunes, qui sont les consommateurs de demain, soient informés des conséquences économiques, sociales et environnementales de leur pouvoir d'achat. La tendance à consommer en encourageant la production locale et régionale augmenterait, forçant du même coup les marchés de distribution à prioriser l'achat de denrées produites au Québec.

En effet, le Québec ne regorge-t-il pas de producteurs maraîchers, de fromageries, de cidreries ou de chocolateries tous plus novateurs les uns que les autres?

L'innovation des produits régionaux québécois est bien là, mais elle tarde et peine à se faire encadrer.

La route des appellations contrôlées (indications géographiques protégées, appellations d'origine, etc.) est longue et périlleuse. La Loi sur les appellations contrôlées a été adoptée en 1996, puis révisée en 2006, mais aucune indication géographique protégée n'a encore été accordée au Québec, faute d'un cadre réglementaire. Rien pour encourager les jeunes, souvent à la clef de démarches novatrices.

Bien qu'il soit important que des règles spécifiques soient respectées, il serait primordial de voir des avancées dans ce dossier dans un avenir rapproché.

Par exemple, les producteurs d'agneau de Charlevoix attendent toujours leur IGP et ce, après 10 ans de travail. Ce groupe a défini un cahier de charges et commercialise déjà l'agneau auprès des restaurateurs de Charlevoix. Cependant, comme ce produit n'est pas encore protégé, une contrefaçon fait son apparition. L'agneau de Charlevoix se retrouve ainsi à la carte de certains restaurateurs avec lesquels les producteurs ne font pas affaire. Les producteurs de cidre de glace vivent également une situation similaire.

Finalement, il serait important de voir comment on définit l'achat local. Par exemple, un producteur agricole dont une partie de la production viendrait de l'étranger pourrait-il apposer une étiquette indiquant que ces produits sont locaux? Des balises doivent être établies afin que le consommateur ne se sente pas floué par les choix qu'il a faits et qu'il croyait locaux. Ce type d'étiquetage, tout comme celui qui détaille le contenu des produits, doit être mieux encadré et défini. Et lorsqu'un consommateur ou un client se fait servir un produit local ou régional, il doit le savoir.

Un tel encadrement est essentiel afin de garantir au consommateur une qualité des produits et une assurance de leur provenance.

À ce chapitre, la TCFJRO recommande...

15. L'instauration de programmes d'aide à la commercialisation, à la promotion et à l'innovation. Il faut également prévoir un volet pour les jeunes du milieu agricole et agroalimentaire.

16. Le soutien d'initiatives de sensibilisation des jeunes et des consommateurs aux produits locaux et aux bienfaits économiques, sociaux et environnementaux de l'achat de tels produits, ce qui encouragera l'achat local et incitera les marchands à offrir des produits locaux.

17. Le soutien à la mise en place de projets-pilote d'approvisionnement des institutions publiques, telles que les écoles ou les hôpitaux ou même encore la SAQ, en produits locaux et régionaux et de moyens d'informer la clientèle de la provenance de ces produits.

18. L'instauration, dans les plus brefs délais, d'un cadre réglementaire qui permettra aux producteurs de se doter d'appellation réservées et ainsi contribuer à mieux habiter et animer le Québec.

19. Bien définir les concepts d'achat local et de produit local.

En conclusion

Bien que la TCFJRO ne se soit penchée que sur certains aspects de l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire, nous croyons fermement que les innovations et l'avenir de ce domaine d'activités passe aussi par un respect de l'environnement et doit se faire dans une perspective de développement durable.

Nous croyons qu'un des meilleurs moyens d'assurer ce souci d'environnement et de développement durable est de laisser une plus grande place aux acteurs régionaux. Ces derniers, dont les Forums jeunesse régionaux font partie, sont en mesure d'apporter des solutions novatrices face aux diverses problématiques que connaît leur territoire. On n'a qu'à penser aux nombreuses Actions jeunesse structurantes présentement en développement sur le territoire québécois. Nous l'avons mentionné dans notre mémoire sur la politique d'occupation du territoire, les jeunes doivent prendre leur place sur les diverses instances régionales. Le Québec s'en trouvera du même coup dynamisé.

L'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire passe par une vision d'ensemble et par l'octroi de moyens financiers pour une occupation dynamique du territoire, y compris les régions où se pratique l'agriculture périurbaine. Mais l'avenir de ce secteur se jouera avec les jeunes, car sans relève, l'innovation et la régionalisation perdent tout leur sens. Les jeunes ont un rôle clef à jouer, reste maintenant à outiller ceux qui s'intéressent à ce domaine et à sensibiliser ceux qui en seront demain les consommateurs.